



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La protection au titre des monuments historiques



Bilan 2024



MONUMENT
HISTORIQUE

Au 31 décembre 2024 sont protégés au titre des monuments historiques :

- 45 223 immeubles, dont 14 333 classés et 30 890 inscrits ;
- plus de 280 000 objets mobiliers, dont près de 125 000 classés et plus de 155 000 inscrits.



Illustrations

en haut :

Monotype de régates Lily, Honfleur (Calvados) © Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Normandie – Tous droits réservés, ph. Pierre Taillefer

en bas :

Château de Ternay (Vienne) © Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine – Tous droits réservés, ph. Béatrice Gaillard



Sommaire



05 LA PROTECTION DES IMMEUBLES

05 État des lieux de la protection des immeubles

07 Mesures de protection d'immeubles au titre des monuments historiques prises en 2024

07 Mesures de classement

08 Mesures d'inscription

10 Quelques exemples d'immeubles classés en 2024

17 LA PROTECTION DES OBJETS MOBILIERS

17 État des lieux de la protection des objets mobiliers

18 Mesures de protection d'objets mobiliers au titre des monuments historiques prises en 2024

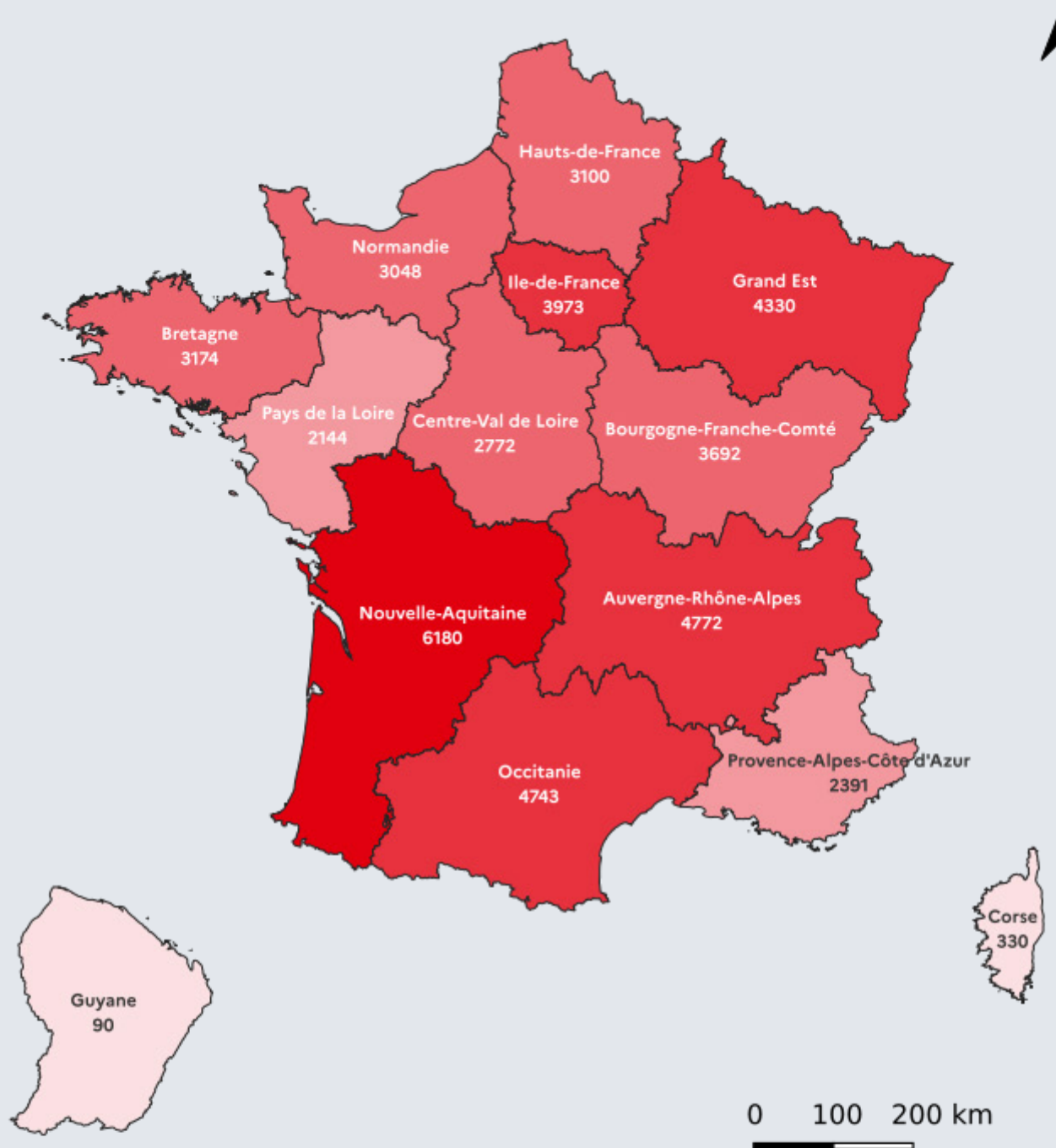
18 Mesures de classement individualisées

20 Mesures de classement d'ensembles historiques mobiliers et de création de servitudes de maintien dans les lieux

21 Mesures d'inscription

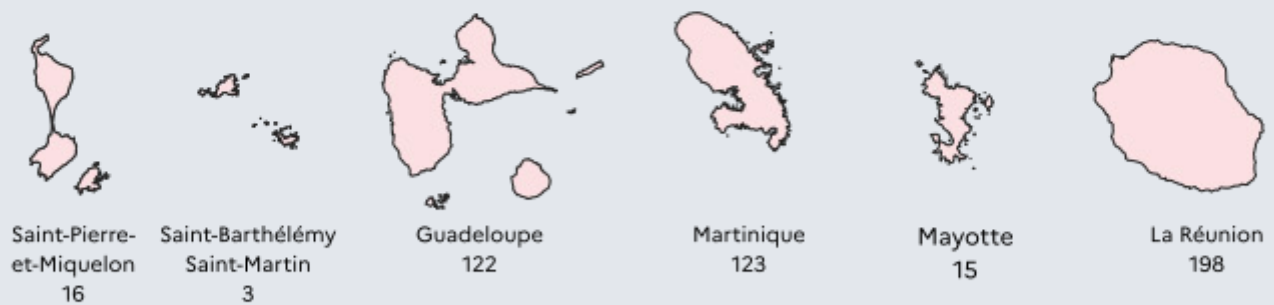
22 Quelques exemples d'objets mobiliers classés en 2024

26 CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES



0 100 200 km

0 50 100 km



Répartition régionale des immeubles protégés MH (inscrits et classés)

La protection des immeubles

État des lieux de la protection des immeubles

Au 31 décembre 2024, 45 223 immeubles sont protégés au titre des monuments historiques, dont 14 333 classés et 30 890 inscrits.

Les deux périodes les plus denses en mesures de protection ont été :

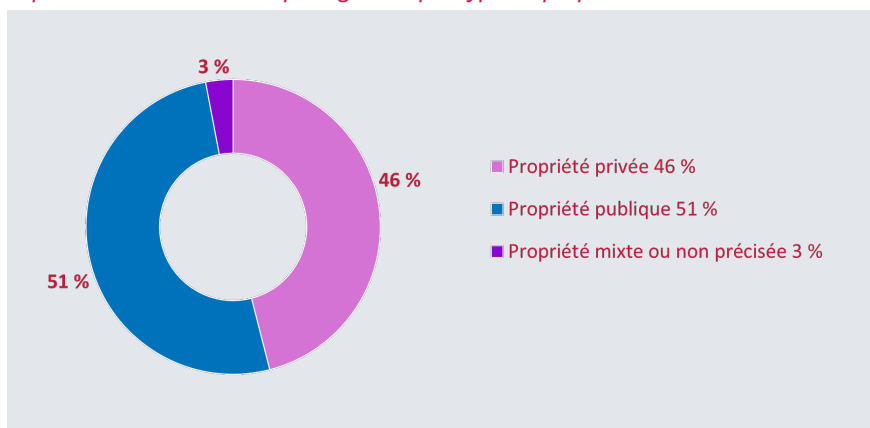
- les années 1910-1930, période de reconstruction à la suite de la Première Guerre mondiale ;
- les décennies 1980-2000, du fait notamment de la déconcentration des décisions d'inscription, prises depuis 1985 par les préfets de région, et de l'élargissement du champ patrimonial à de nouvelles catégories d'immeubles.

Depuis le milieu des années 2000, le rythme des décisions de protection s'est stabilisé entre 200 et 300 mesures par an. En 2024, 279 décisions de protection ont été prises, dont 42 décisions de classement et 237 décisions d'inscription.

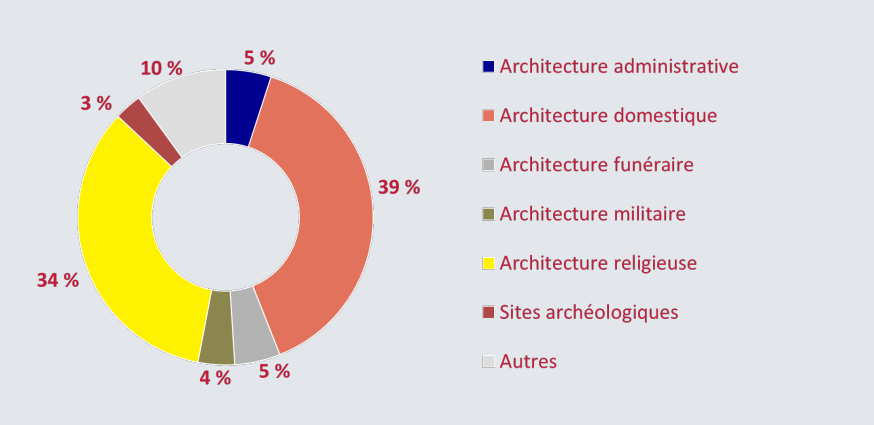
51 % des immeubles protégés appartiennent à des propriétaires publics, dont environ 47 % aux collectivités territoriales et 3 % à l'État.

Le patrimoine du XX^e siècle représente 5 % du patrimoine immobilier protégé au titre des monuments historiques, soit environ 3000 immeubles.

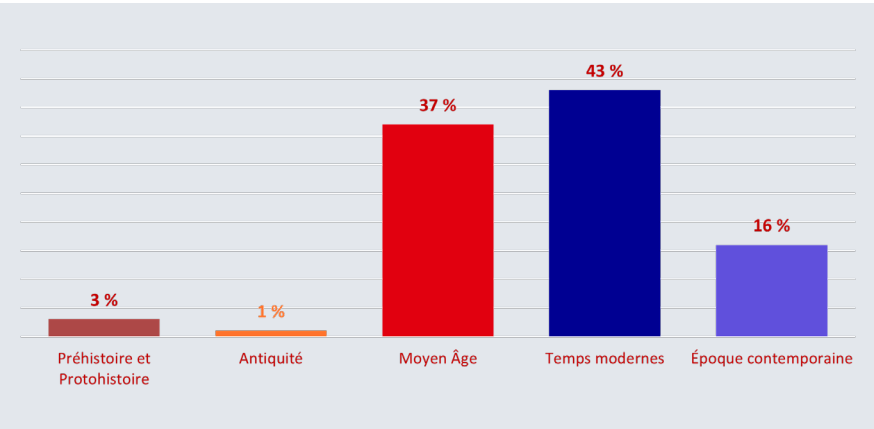
Répartition des immeubles protégés MH par type de propriété



Répartition des immeubles protégés MH par typologie d'architecture



Répartition des immeubles protégés MH par période de construction



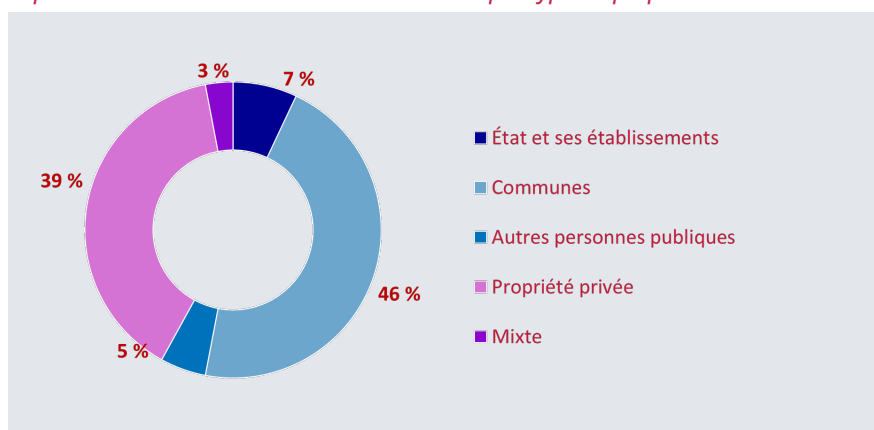
Mesures de protection d'immeubles au titre des monuments historiques prises en 2024

Mesures de classement

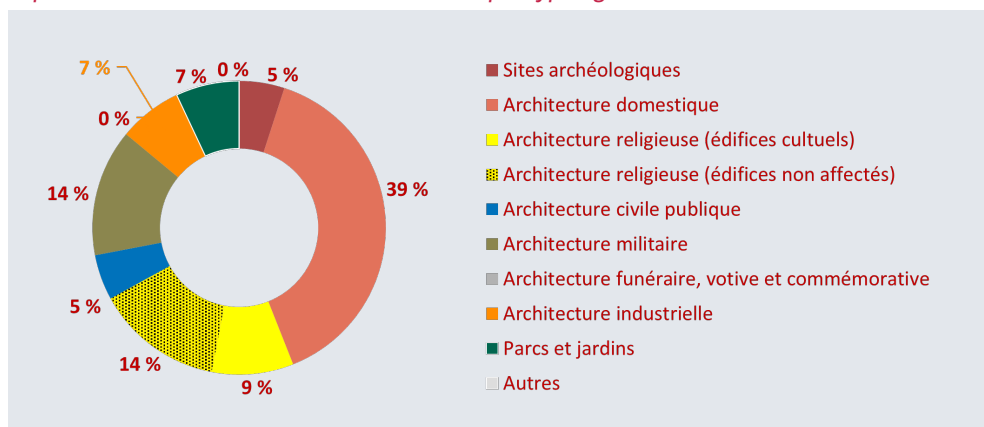
41 décisions de classement d'immeubles au titre des monuments historiques ont été prises en 2024 :

- 23 classements concernent des propriétés publiques, dont 2 propriétés de l'État, 19 propriétés communales, 2 propriétés départementales ;
- 17 décisions de classement concernent des propriétés privées ;
- 1 décision de classement concernant des propriétés mixtes.

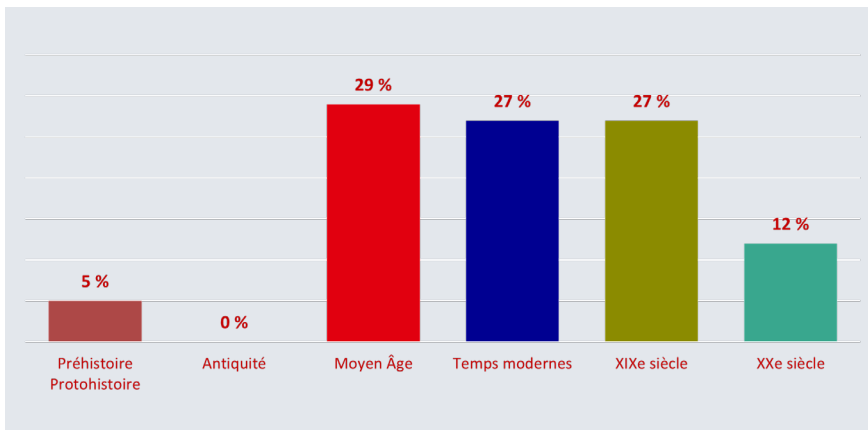
Répartition des immeubles classés MH en 2024 par type de propriété



Répartition des immeubles classés MH en 2024 par typologie d'architecture



Répartition des immeubles classés MH en 2024 par période de construction

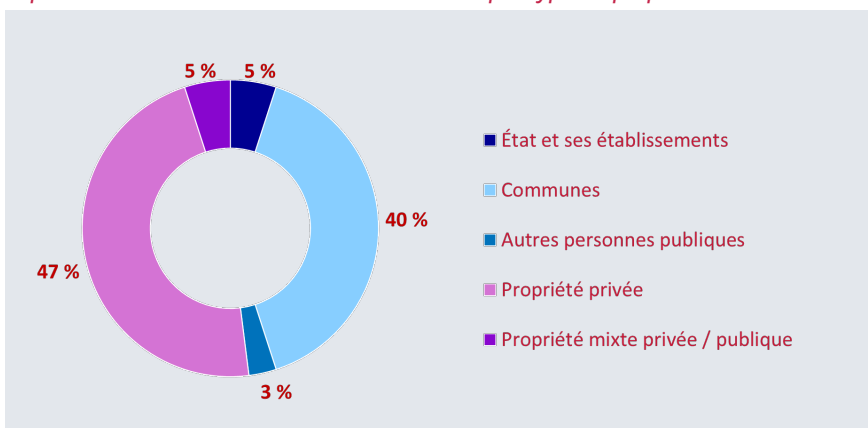


Mesures d'inscription

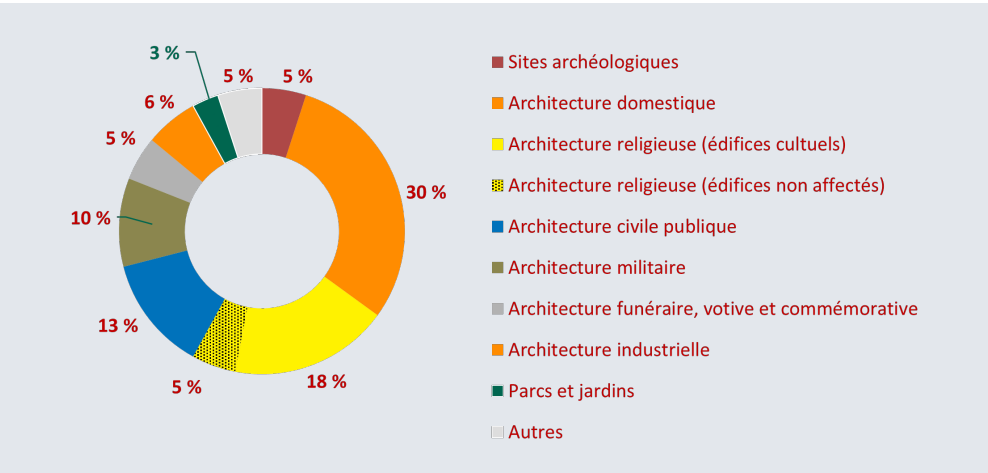
237 décisions d'inscription d'immeubles au titre des monuments historiques ont été prises en 2024. 112 inscriptions concernent des propriétés publiques (dont 11 appartenant à l'État ou l'un de ses établissements publics, et 101 appartenant à des collectivités territoriales), 113 des propriétés privées et 12 des immeubles en propriété mixte.

6 mesures de radiation de l'inscription au titre des monuments historiques ont été prises, dont 3 concernant des propriétés privées et 3 portant sur des propriétés publiques.

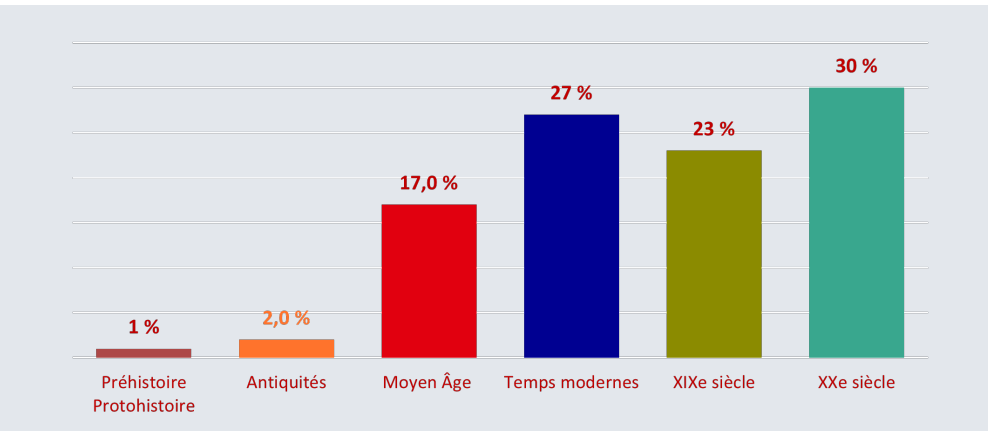
Répartition des immeubles inscrits MH en 2024 par type de propriété



Répartition des immeubles inscrits MH en 2024 par typologie d'architecture



Répartition des immeubles inscrits MH en 2024 par période de construction



Quelques exemples d'immeubles classés en 2024

Jardins potagers de Buffon

Montbard (Côte-d'Or)

Arrêté du 31 juillet 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA21000104>



Devenu propriétaire du château de Montbard en 1733, Buffon (1707-1788) fait aménager sur le versant sud de la colline, préalablement arasée, sept terrasses pour la création d'un parc arboré et d'un potager, avec un système d'irrigation, pour mettre en pratique ses recherches dans le domaine de la botanique.

Les jardins potagers répartis sur cinq terrasses ne sont plus entretenus après sa mort mais la plupart de leurs aménagements (murs, escaliers, bassins, auges, puits, tronçons de goulettes), connus par un plan de 1771, ont été conservés.

Ils sont désormais classés au même titre que le parc classé depuis 1947.

Chapelle de la Confrérie de la Sainte-Croix

Brando (Haute-Corse)

Arrêté du 20 juin 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00135320>



Située dans le hameau de Castello, proche de l'ancienne cité de Brando, florissante au Moyen Âge, cette chapelle fut érigée en 1451 par les membres de la confrérie et agrandie en 1487.

Elle fait partie d'un ensemble cultuel de trois édifices, dont la chapelle Notre-Dame des Neiges, classée au titre des monuments historiques.

L'édifice modeste, à nef unique, conserve de remarquables vestiges de fresques de la Renaissance, découverts en 1994, qui lui valurent son inscription au titre des monuments historiques en 1995.

Propriété de la commune, il est toujours affecté à la Confrérie de la Sainte-Croix.

Ancienne synagogue

Ennery (Moselle)

Arrêté du 25 juin 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00106757>



La synagogue d'Ennery, construite en 1818 pour remplacer un oratoire, est l'une des premières synagogues édifiées en Moselle après l'émancipation des Juifs en 1791 et l'organisation des consistoires en 1808 qui autorisa la construction de synagogues en France.

En 1850, l'édifice est réaménagé pour augmenter sa capacité, avec l'ajout d'une tribune en bois à décor orientalisant réservée aux femmes. Sans usage depuis la Seconde Guerre mondiale, la synagogue, bien qu'inscrite depuis 1984, se trouvait à l'état d'abandon en 2024 lors de son placement sous le régime de l'instance de classement.

Les travaux entrepris en 2024 ont permis de restaurer le clos et le couvert. La rareté des synagogues de campagne du XIX^e siècle a justifié son classement.

Presbytère de la cathédrale Notre-Dame

Paris IV^e

Arrêté du 24 décembre 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA75040011>

La construction du presbytère de Notre-Dame vient conclure le vaste programme de travaux conduits par Jean-Baptiste Lassus, puis Eugène Viollet-le-Duc à la cathédrale Notre-Dame de Paris entre 1844 et 1867.



Aux pieds de la cathédrale, à l'emplacement de l'ancien archevêché mis à sac lors des émeutes de 1831, Viollet-le-Duc conçut en 1866, une maison de gardien, qui allait devenir par la suite le presbytère. Ce petit hôtel en pierre de taille s'inspire de l'architecture médiévale civile, avec ses échauguettes d'angle, sa tourelle d'escalier percées de baies étagées, ses fenêtres étroites, ses grands frontons triangulaires, sa toiture brisée en ardoise et sa porte d'entrée ornée d'armoiries.

La toiture prend appui sur une charpente métallique, dont l'introduction dans l'architecture civile sera théorisée par Viollet-le-Duc dans le XVIII^e entretien sur l'architecture (1872).

L'édifice a conservé ses dispositions intérieures ainsi qu'une partie de son décor peint de faux-bois et de faux-appareillage.

Maison du directeur de l'ancienne usine Coignet, dite maison Coignet

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Décret du 8 février 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA93000010>



Lorsque l'industriel lyonnais François Coignet créa une usine à Saint-Denis en 1852, il la fit construire ainsi que sa maison, dans un matériau inédit qu'il venait de mettre au point : un béton dit « aggloméré », fortement inspiré du pisé alors employé dans sa région natale. Satisfait du résultat, il affina le procédé, qu'il fit breveter, et multiplia les réalisations dans tous les registres : habitations, édifices religieux, ouvrage d'art, etc., dont très peu ont subsisté.

Il s'agit de l'un des tous premiers édifices réalisés en totalité en béton. Inscrite au titre des monuments historiques en 1998, la maison se trouvait dans un état critique par manque d'entretien.

Placée sous instance de classement en 2024, elle a été classée d'office en 2024.

Maison de Jean-Baptiste-Camille Corot

Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

Arrêté du 15 octobre 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA92000167>

L'ancienne résidence de campagne de Jean-Baptiste-Camille Corot, à Ville-d'Avray, fut toujours préservée par les héritiers du peintre puis par ses propriétaires successifs, tous soucieux d'en sauvegarder la mémoire.



Située non loin des célèbres étangs, source d'inspiration du maître, cette maison et son parc sont, à leur manière, les témoins de son activité créatrice puisqu'ils apparaissent sur quelques-uns de ses tableaux.

Plus que la demeure, dont le portail néoclassique fait oublier la modestie, le parc attire l'attention avec ses arrangements et ses fabriques dont l'une fut ornée de scènes bucoliques par le peintre lui-même, aujourd'hui dispersées.

Château de Pons

Pons (Charente-Maritime)

Arrêté du 10 décembre 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00105316>



La forteresse, connue pour son imposant donjon classé depuis 1879, était au Moyen Âge le fief de la puissante famille des Pons.

Passé aux mains d'une branche cadette de la famille d'Albret, le château est réaménagé au XVII^e siècle.

Il nous est parvenu amputé de sa partie centrale détruite au XIX^e siècle, après sa transformation en mairie.

Inscrit pour ses façades et toitures en 1991 pour assurer la conservation de deux plafonds peints du XVII^e siècle, eux-mêmes classés en 1992, il a été classé en totalité en 2024 en raison de la découverte d'autres poutres et solives peintes du XVII^e siècle.

Château de Ternay

Ternay (Vienne)

Arrêté du 17 décembre 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00105739>



Construit au XV^e siècle pour Bertrand de Beauveau conseiller du Roi René d'Anjou, le château est largement remanié et réaménagé aux XVII^e et XVIII^e

siècles, puis entre 1862 et 1864 par l'architecte Louis Ojam, dans un style volontairement néogothique pour harmoniser l'ensemble et rappeler, à force de chiffres et d'emblèmes, les origines aristocratiques de la famille et son engagement monarchiste.

En accord avec l'esthétique générale, furent aussi édifiées, durant cette quatrième phase de travaux, de vastes écuries d'inspiration médiévale.

Le château conserve dans son état d'origine son abondant décor du XIX^e siècle, ce qui constitue une rareté.

En 1996, seule la partie médiévale avait été classée, le classement de la totalité du château et des écuries vient consacrer l'intérêt patrimonial des aménagements du XIX^e siècle.

Maison préfabriquée BCC 8X8, dit Chalet Jeanneret-Prouvé

Château-Arnoux-Saint-Auban (Alpes de Haute-Provence)

Arrêté du 31 mai 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA04000022>

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA04000023>

C'est pour loger son personnel que la direction de l'usine A.F.C de Saint-Auban commande en 1941 au Bureau central de constructions (BCC), qui réunit Pierre Jeanneret, Jean Prouvé et Charlotte Perriand, un lotissement de maisons préfabriquées.

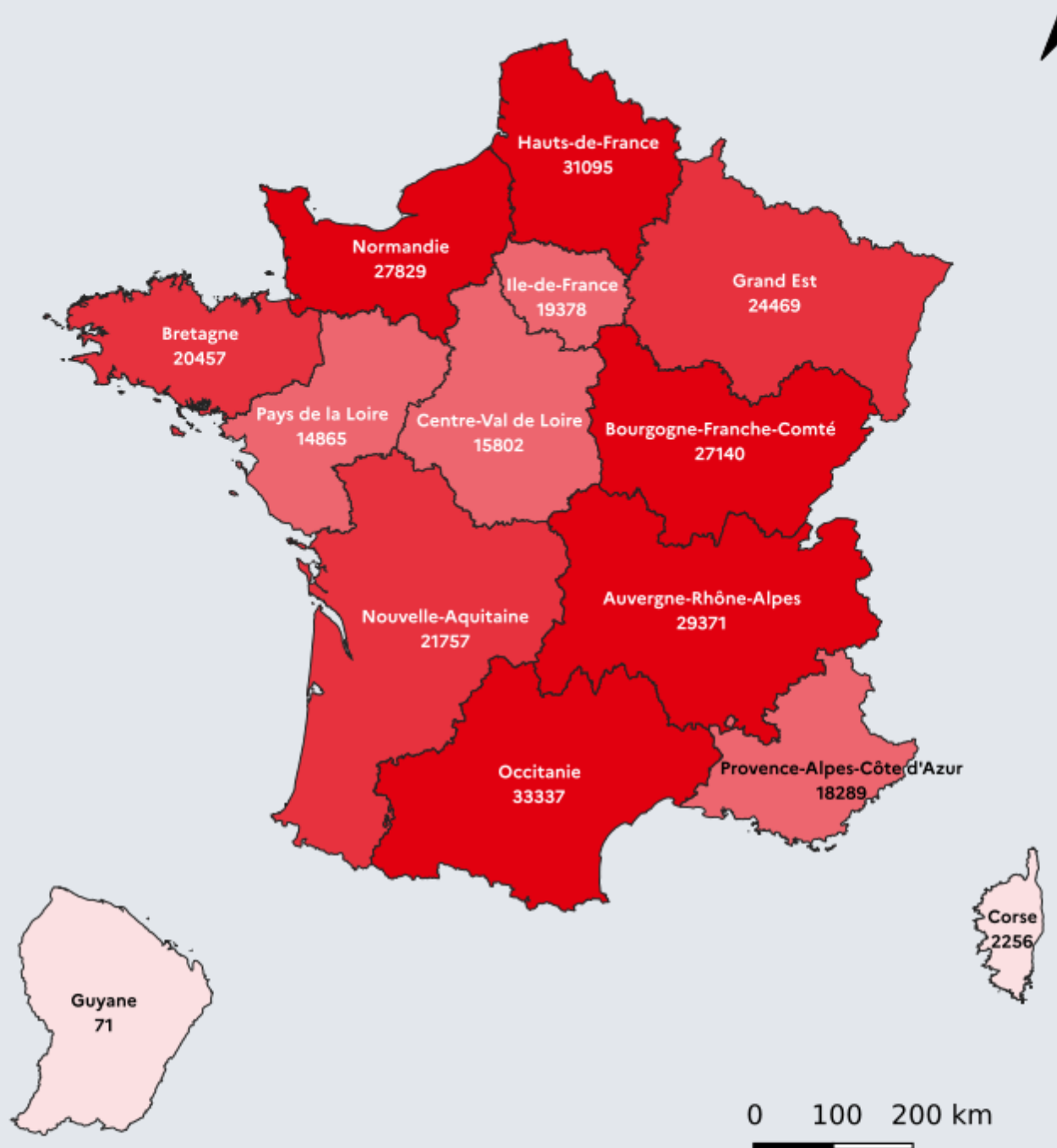
Vestiges de ce lotissement, ces deux maisons ont été conçues selon le système de construction dit « à portique » breveté par Jean Prouvé en 1939, expérimenté pour l'usine de la SCAL à Issoire dès 1940, consistant à faire supporter les éléments de contrainte de la structure par un portique intérieur en bois en forme de compas.

Les façades non porteuses, composées de panneaux préfabriqués, permettent une distribution libre.

Livrées toutes équipées, les maisons étaient montées en quelques jours.

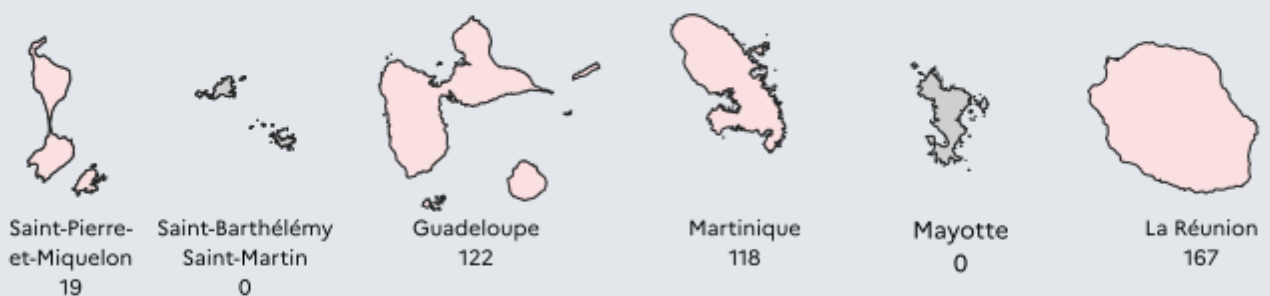


Ces maisons qui s'inscrivent dans un programme de recherche d'habitat minimum et économique, préfigurent les pavillons pour les sinistrés de Lorraine (1944) et les pavillons de Meudon (1949).



0 100 200 km

0 50 100 km



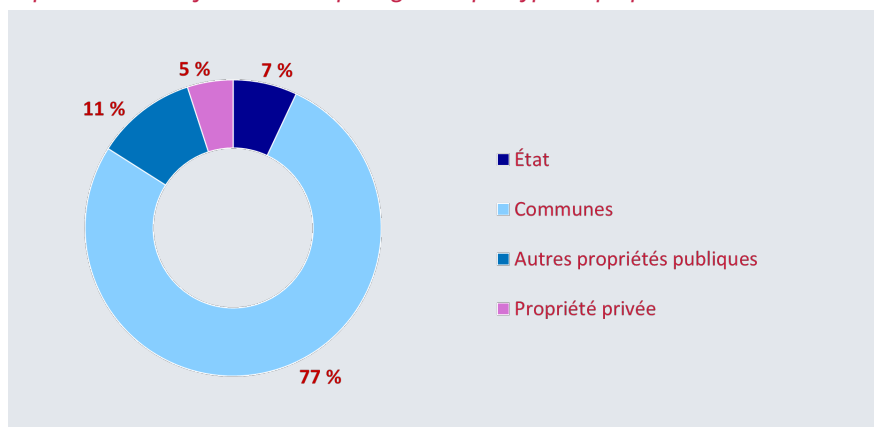
La protection des objets mobiliers

État des lieux de la protection des objets mobiliers

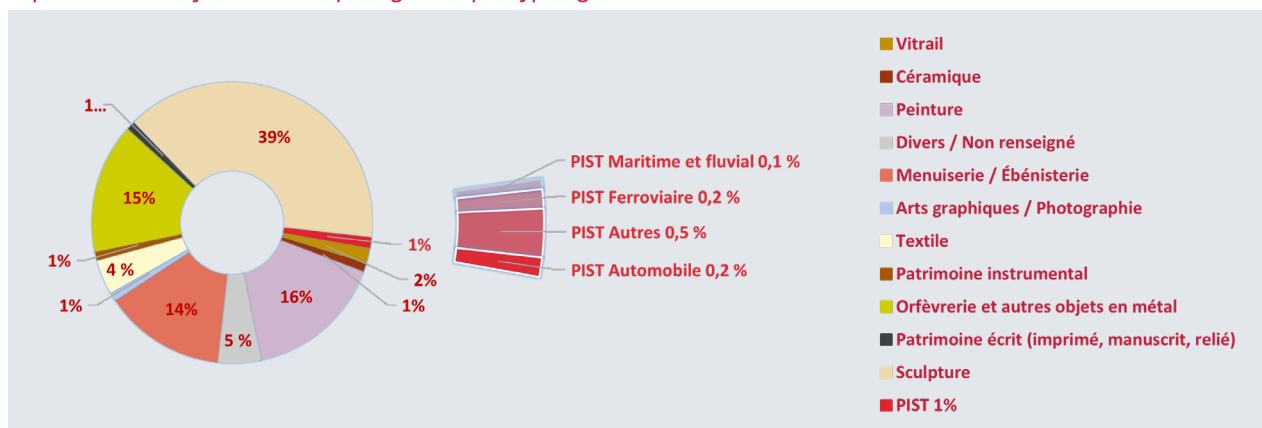
Au 31 décembre 2023, plus de 280 000 objets mobiliers sont protégés au titre des monuments historiques, dont près de 125 000 classés (depuis 1891, pour le premier) et plus de 155 000 inscrits (depuis 1970, pour le premier).

Plus de 80 % des objets mobiliers protégés appartiennent aux collectivités territoriales ou à l'État.

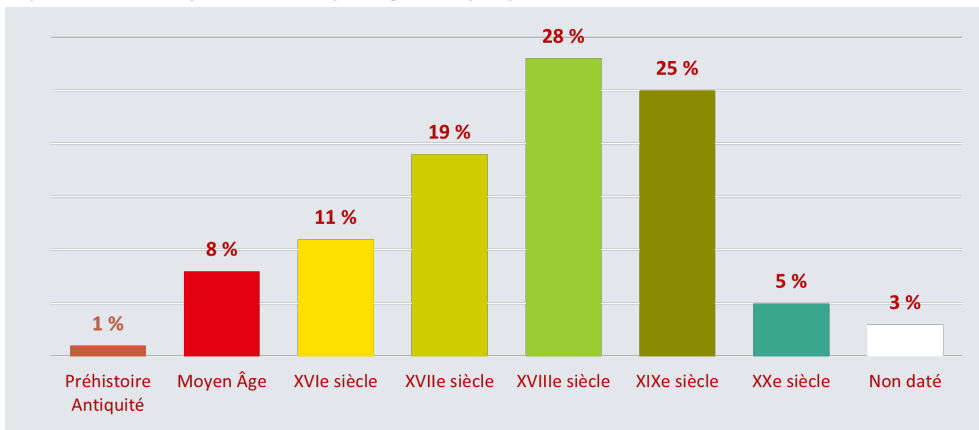
Répartition des objets mobiliers protégés MH par type de propriété



Répartition des objets mobiliers protégés MH par typologie



Répartition des objets mobiliers protégés MH par période de construction



Mesures de protection d'objets mobiliers au titre des monuments historiques prises en 2024

Mesures de classement individualisées

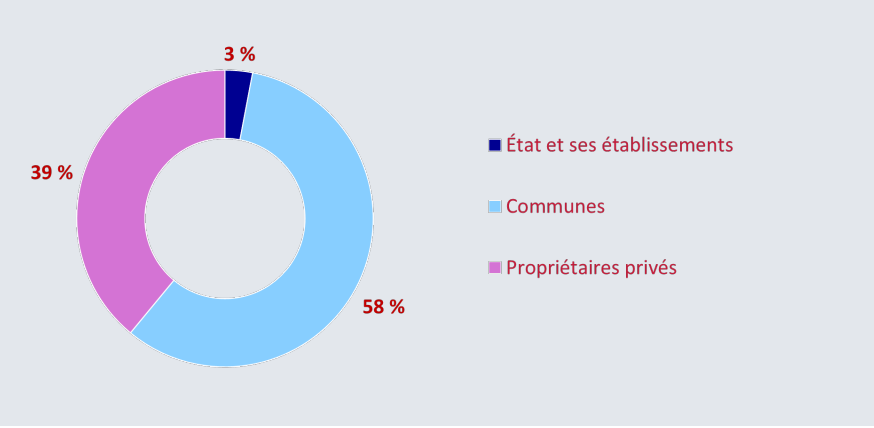
En 2024, 24 arrêtés de classement individualisés portant sur 31 objets mobiliers ont été pris.

16 arrêtés de classement concernent des objets mobiliers, propriétés publiques :

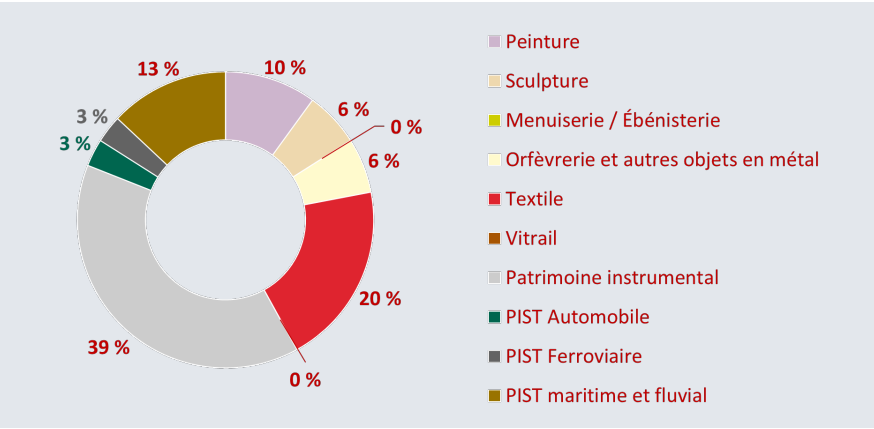
- 15 arrêtés concernent des objets appartenant à des communes ;
- 1 arrêté concerne des objets appartenant à l'État.

8 arrêtés de classement concernent des objets mobiliers de propriété privée.

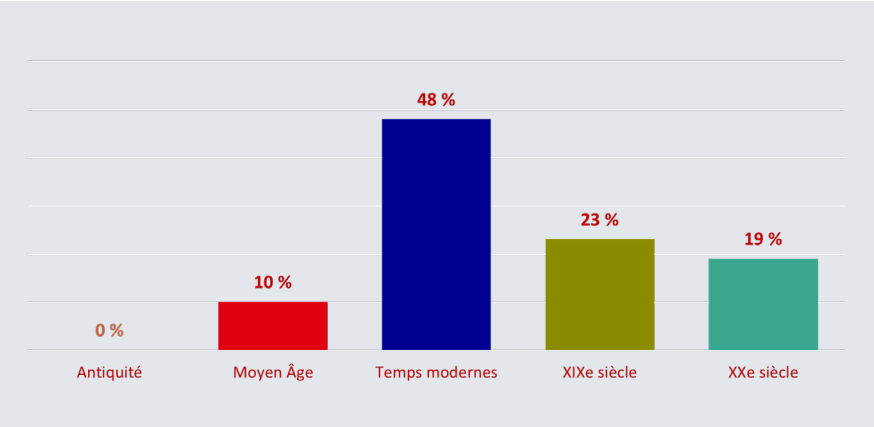
Répartition des objets mobiliers classés MH en 2024 par type de propriété



Répartition des objets mobiliers classés MH en 2024 par typologie



Répartition des objets mobiliers classés MH en 2024 par période de construction



Mesures de classement d'ensembles historiques mobiliers et de création de servitudes de maintien dans les lieux

En 2024, 3 arrêtés de classement d'ensembles historiques mobiliers, portant sur 3 ensembles réunissant 606 objets, ont été pris. Deux de ces ensembles historiques mobiliers ont été grevés d'une servitude de maintien dans les lieux.

Les ensembles historiques mobiliers ainsi classés sont les suivants :

- ensemble historique mobilier conservé dans l'ancien hôpital Saint-Laurent à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), composé d'objets de pharmacie, assorti d'une servitude de maintien dans les lieux ;
- ensemble historique mobilier conservé dans la villa Sestier à Sauzet (Drôme), composé d'objets mobiliers de style Art nouveau, assorti d'une servitude de maintien dans les lieux ;
- ensemble historique mobilier conservé sur le campus du Madrillet de l'université de Rouen Normandie à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), composé de sondes atomiques.

Les objets composant ces ensembles historiques mobiliers appartiennent à 78 % à des personnes publiques (Université de Rouen et Hospices civils de Beaune) et à 22 % à des propriétaires privés.

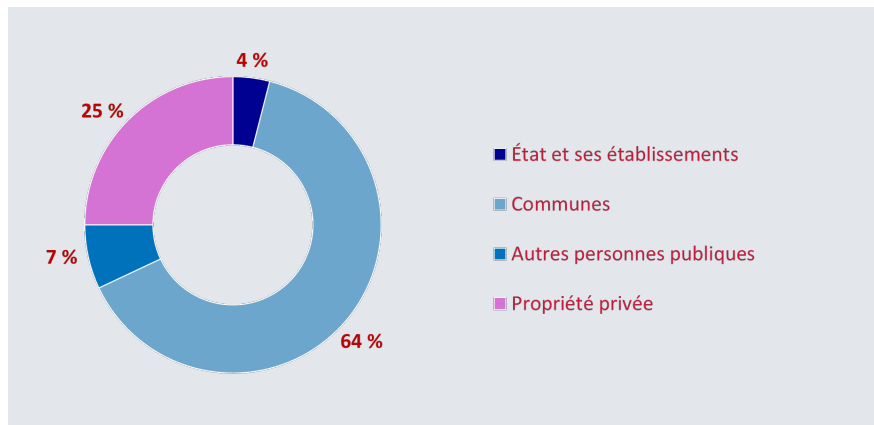
Les ensembles historiques mobiliers classés en 2024 ont principalement concerné des pièces de menuiserie/ébénisterie et de céramique du XIX^e et du XX^e siècles.

Mesures d'inscription

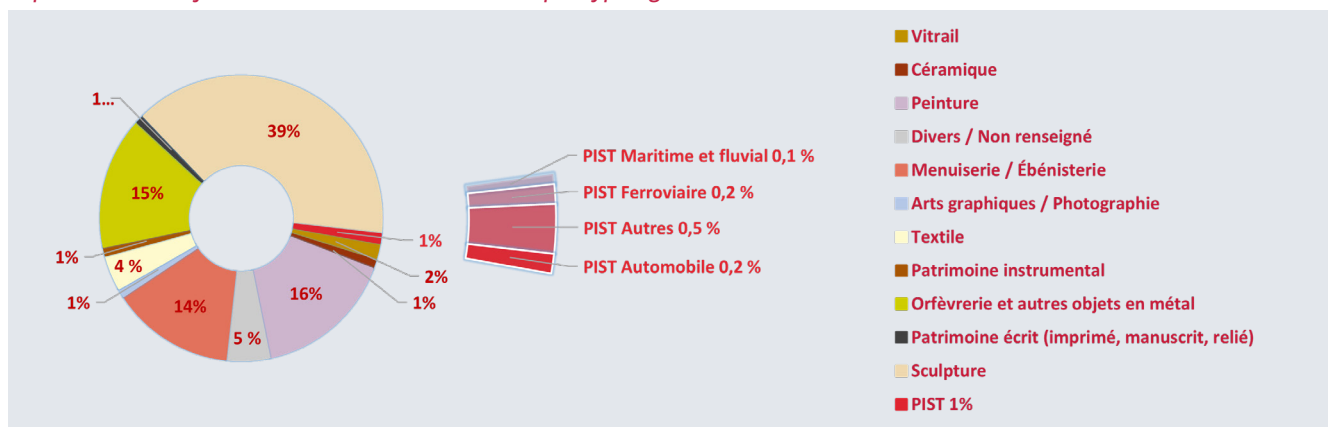
2 447 mesures d'inscription d'objets mobiliers au titre des monuments historiques ont été prises en 2024.

Ces mesures concernent 1845 objets mobiliers de propriété publique, dont 94 appartenant à l'État et 1751 à des collectivités territoriales. 602 objets mobiliers inscrits au titre des monuments historiques en 2024 sont en mains privées.

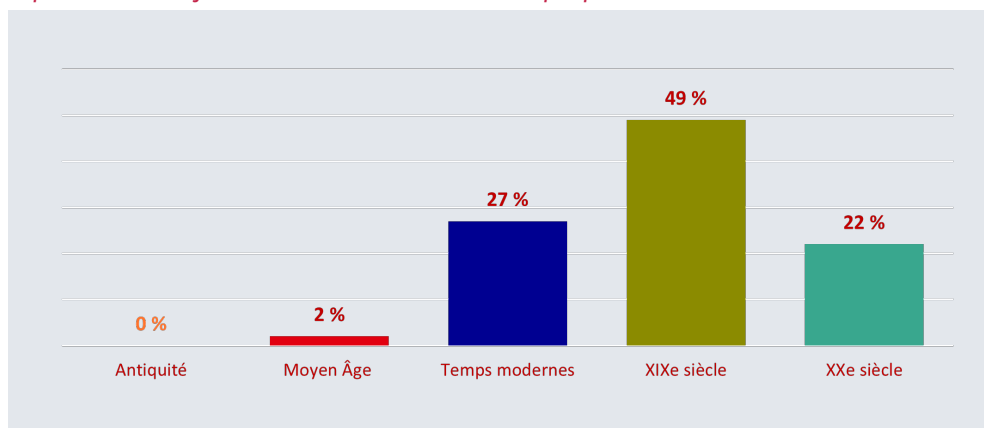
Répartition des objets mobiliers inscrits MH en 2024 par type de propriété



Répartition des objets mobiliers inscrits MH en 2024 par typologie



Répartition des objets mobiliers inscrits MH en 2024 par période de construction



Quelques exemples d'objets mobiliers classés en 2024

Antependium, toile de lin, perles de verre, fil de soie chenille, fin XVII^e-début XVIII^e siècle

Eglise Saint-Eustache (Paris 1^{er})

Arrêté du 29 novembre 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM75004988>

L'antependium revêt un caractère exceptionnel, tant sous l'angle technique et artistique que par son remarquable état de conservation et d'authenticité, dont témoigne la polychromie de ses motifs, identique sur ses deux faces.



Seul manque le motif central, cerclé de feuillages exécutés en perles de verre de couleur or, faisant écho aux grands rinceaux disposés symétriquement et entre lesquels s'épanouissent des fleurs au naturel en chenillé de soie.

Cette composition, comme la broderie mêlant les perles de verre, qui recouvrent le support de lin, et le chenillé de soie, rattache ce devant d'autel à une série d'antependia créés au tournant des

XVII^e et XVIII^e siècles.

Sa présence à l'église Saint-Eustache remonte au don qu'en fait vers 1778 Louise Marie Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe. Il orne alors l'oratoire du presbytère, avant d'être récemment inséré dans le nouveau maître-autel de l'église, d'où il n'est visible que lors des grandes cérémonies.

Objets de l'apothicaire et du laboratoire attendant

Ancien hôpital Saint-Laurent, Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or)

Arrêté du 29 mars 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM21007152>

L'hôpital, bâti entre le XVII^e et le XX^e siècle, est en partie inscrit en 2015 et désaffecté en 2018.

Déplacée en 1813, l'apothicaire est aménagée en 1820-1821 de boiseries de style Empire à la riche polychromie mêlant faux bois, faux marbres, dorures et figures de la Sainte Face, conçues pour abriter les ustensiles nécessaires à son activité. Leur rareté et leur intégrité valent à l'apothicaire d'être classée en 2017, ainsi que le laboratoire attendant.

Les objets mobiliers qui y sont conservés ont été repérés dans les inventaires du XIX^e siècle, que ce soit l'importante collection de pots à pharmacie en



faïence, dont certains datent du XVIII^e siècle, la plupart étant fourni par le fabricant parisien Deroche au début du XIX^e, complétée par une abondante série de bouteilles et pots en verre, contenant encore des préparations pharmaceutiques, mais aussi les objets en étain, les mortiers, et divers instruments servant à la préparation des remèdes.

Les liens historiques et artistiques attachant à l'apothicairerie cet ensemble mobilier, représentatif du fonctionnement d'une pharmacie d'hôpital du XVII^e au début du XX^e siècle et indissociable de son décor originel de boiseries, ont conduit à classer cette collection en tant qu'ensemble historique mobilier avec servitude de maintien dans les lieux.

Plaque de cheminée, 1776

Mairie, salle du conseil, Saint-Sernin-du-Bois (Saône-et-Loire)

Arrêté du 5 décembre 2012

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM71002211>

Aujourd'hui conservée dans la salle du conseil de la mairie de la commune de Saint-Sernin-du-Bois, cette plaque de cheminée chantournée provient de la maison de charité, édifée par Jean-Baptiste-Augustin de Salignac de Fénélon, cousin éloigné du célèbre auteur des Aventures de Télémaque.



Cette institution, détruite depuis, était destinée à soigner malades et indigents sous la vigilance et le dévouement des religieuses hospitalières.

Datée de 1776, cette plaque en fonte porte les initiales « F.P.P. D. » mais surprend, avant tout, par son iconographie mêlant références héraldiques et astronomiques, voire alchimiques.

Sur ce qui s'apparente à une rose des vents alternant rais triangulaires et rayons ondoyants, supportée par un curieux trépied, figurent cinq têtes couronnées, masculines et féminines, dont celle au centre désigne le soleil autour de laquelle gravitent les autres personnifications de la lune et des planètes suivant une codification en partie oubliée.

Si la signification des lettres capitales reste mystérieuse, cette représentation de l'univers dans ce contexte est unique. C'est donc ce sujet rare qui a attiré l'attention et justifié son classement.

Orgue de tribune, vers 1895, Henri Didier

Église Notre-Dame-de-la-Délivrande, Le Morne-Rouge (Martinique)

Arrêté du 24 juillet 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM97200116>

Henri Didier (1861-1918), établi à Épinal (Vosges), a installé plusieurs orgues aux Antilles, grâce à ses liens avec l'abbé Simonet, prêtre et organiste à la Martinique.

Ses instruments ont presque tous disparu lors de catastrophes naturelles qui, avec les conditions climatiques de cette région et l'exposition aux insectes xylophages, rendent ce patrimoine très vulnérable. Il s'agit du seul orgue préservé d'Henri Didier en Martinique.



Construit en 1895 pour le chœur de la cathédrale Saint-Louis de Fort-de-France, cet orgue est probablement installé à la tribune de l'église Notre-Dame-de-la-Délivrande du Morne-Rouge dans les années 1920 pour y remplacer un instrument du même facteur construit en 1886 et détruit par un cyclone.

Cet orgue d'esthétique symphonique est un instrument d'accompagnement de 8 jeux qui conserve une grande partie de son matériel du XIX^e siècle, à l'exception de son alimentation, de sa soufflerie et de quelques éléments de la mécanique, remplacés. Si l'aspect du buffet a été modifié au cours de restaurations, la tuyauterie est restée très authentique et l'orgue se trouve dans un état archéologique proche de son état d'origine.

Premier orgue classé au titre des monuments historiques en Martinique, il est le deuxième orgue protégé en outre-mer.

Monotype de régates Lily, n° 15 de la série des Hirondelles avec son mât, 1934

Vieux-Bassin, Honfleur (Calvados)

Arrêté du 20 décembre 2024

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM14004106>

Construit en 1934 sur les plans de l'architecte naval havrais Gaston Grenier, le Lily appartient à la série des « Hirondelles », voiliers produits entre 1929 et 1939 pour répondre aux besoins de la plaisance et des régates côtières.



Inspiré des yachts de jauge internationale, ce monotype fin et élégant, déclaré série nationale en 1939, était destiné à l'initiation comme à la compétition. Le Lily, construit par le chantier Labrèque à Courseulles-sur-Mer (Calvados) respecte le cahier des charges du concours initié par le prestigieux magazine Le Yacht en 1902, visant à concevoir un voilier léger, accessible et

simple à construire, mesurant moins de 5 mètres, doté d'un mât culminant à 6 mètres et d'une coque en acajou sur membrures en acacia, il se distingue par son état de conservation exceptionnel incluant des éléments d'origine.

Témoin rare de la plaisance normande de l'entre-deux-guerres toujours en activité, il illustre la tradition des monotypes régionaux, tant sur le plan technique qu'esthétique.

Son classement répond à une volonté de préserver un exemple rare de voilier de régate emblématique du début du XX^e siècle.

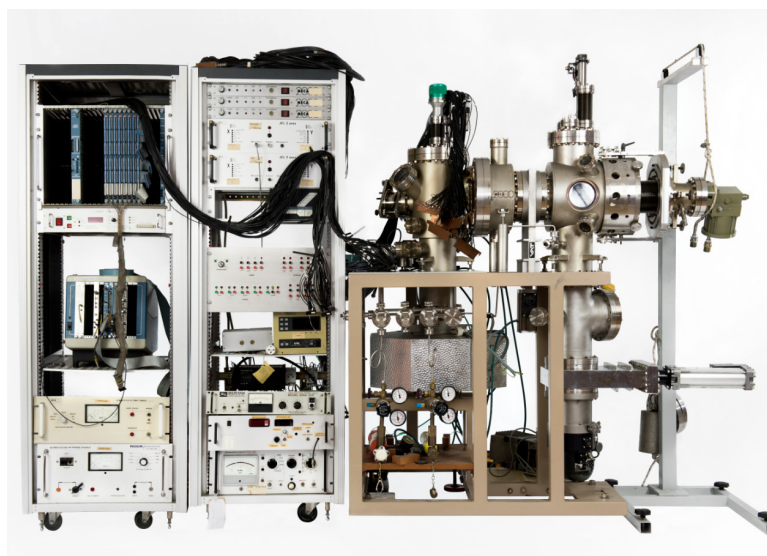
Sondes atomiques

Université de Rouen Normandie, Groupe de Physique des Matériaux, Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)

Arrêté du 30 octobre 2024 (ensemble historique mobilier)

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM76006205>

La sonde atomique est un instrument scientifique qui permet d'analyser des matériaux métalliques ou semi-conducteurs à l'échelle atomique.



Le concept de la sonde atomique est de coupler un microscope ionique avec un spectromètre de masse afin de connaître à la fois la nature chimique des atomes et leur distribution.

Conçues et fabriquées par les chercheurs et les techniciens de la jeune Faculté des Sciences de Rouen, les quatre premières générations de sondes atomiques correspondent à des modifications structurelles de l'instrument originel au gré des avancées technologiques.

Cet ensemble représente, au-delà de l'intérêt public du point de vue de la science et de la technique, une aventure

humaine, une recherche scientifique de pointe menée au sein d'un laboratoire d'une université nouvelle ayant eu une reconnaissance nationale et internationale importante.

Crédits photographiques

Immeubles

10 Jardins potagers de Buffon et ancienne propriété Daubenton

Montbard (Côte-d'Or)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté – Tous droits réservés, ph. Sophie Loppinet-Méo

10 Chapelle de la Confrérie de la Sainte-Croix

Brando (Haute-Corse)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Corse – Tous droits réservés, ph. Eléonore Bozzi

11 Ancienne synagogue

Ennery (Moselle)

© Conservation régionale des monuments historiques de Bourgogne-Franche-Comté

11 Presbytère de la cathédrale Notre-Dame de Paris, façade est, septembre 2024

Paris IV^e

© Conservation régionale des monuments historiques d'Île-de-France

12 Maison Coignet, façade sur Seine,

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

© Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, tous droits réservés, ph. Claire Vignes-Dumas

12 Ancienne propriété de Camille Corot, vue partielle de la maison dans son environnement depuis le Nord-Est,

Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France – Tous droits réservés

13 Ancien château de Pons

Pons (Charente-Maritime)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime – Tous droits réservés, ph. Anne Chopin

13 Château de Ternay

Ternay (Vienne)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine – Tous droits réservés, ph. Béatrice Gaillard

14 Maison préfabriquée BCC F 8x8, dit chalet Jeanneret-Prouvé, façade nord

Château-Arnoux-Saint-Auban (Alpes de Haute-Provence)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Tous droits réservés

Objets mobiliers

22 Antependium

Église Saint-Eustache, Paris 1^{er}

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France – Tous droits réservés, ph. Claire Pignol

23 Bouteille

Ancien hôpital Saint-Laurent, Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)

© Ministère de la Culture (France), Conservation des antiquités et des objets d'art de la Côte-d'Or – Tous droits réservés, ph. Bruno François

23 Plaque de cheminée

Saint-Sernin-du-bois (Saône-et-Loire)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
– Tous droits réservés, ph. Michaël Vottero

24 Orgue de tribune

Église Notre-Dame-de-la-Délivrande, Le Morne-Rouge (Martinique)

© Sezer Bellur

24 Monotype de régate Lily

Honfleur (Calvados)

© Ministère de la Culture (France), Direction régionale des affaires culturelles de Normandie – Tous droits réservés, ph. Pierre Taillefer

25 Sonde atomique tomographique

© Isabelle Lebon, tous droits réservés.

Ministère de la Culture / Direction générale des patrimoines et de l'architecture

Service du patrimoine

Sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux

Bureau de la protection des monuments historiques

Édition achevée en juillet 2025

Composition : Marc Lévêque, bureau de l'expertise et des métiers

Directrice de la publication : La sous-directrice des monuments historiques et des sites patrimoniaux

Dépôt légal : quatrième trimestre 2025 - ISBN : 978-2-11-179935-6

Les publications des monuments historiques et des sites patrimoniaux sont à retrouver sur le site du ministère de la Culture / Thématiques / Monuments & Sites
<https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/Monuments-Sites/Ressources>

